



Gestionnaire de dossiers

CDD de 2 ans via convention premier emploi (< 26 ans)

INAMI – Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité

Description de fonction

Vous rejoignez le département du Fonds des accidents médicaux (FAM) dans une fonction de gestionnaire de dossiers.

Vous travaillez dans une équipe de gestionnaires de dossiers et êtes en étroite collaboration avec une équipe de médecins internes, une équipe d'avocats et un secrétariat.

Au sein du Fonds, vous êtes la personne centrale qui gérez les dossiers avec proactivité :

- Vous examinez la recevabilité des demandes introduites
- Vous prenez diverses mesures pour collecter des informations médicales supplémentaires nécessaires à l'examen du dossier médical.
- Vous assurez la fonction de personne de contact et consacrez chaque jour une importante partie de votre temps aux différents interlocuteurs (tant en interne qu'en externe) pour répondre à des questions sur les aspects médicaux et juridiques des dossiers en cours.
- Vous assurez un service optimal en leur fournissant les informations les plus complètes possible, en les assistant ou en les renvoyant à d'autres personnes ou services spécialisés.
- Vous veillez à être toujours au courant de l'état d'avancement du dossier et à franchir les étapes requises dans les délais impartis, d'une façon active et structurée.
- Vous vous chargez également de la communication requise régulière et en temps utile avec les juristes et/ou les médecins en ce qui concerne l'état d'avancement des dossiers.
- Vous collaborez au développement de méthodes de travail afin que vos collègues ou interlocuteurs concernés puissent disposer rapidement et de manière efficace des informations utiles et vous veillez au fonctionnement opérationnel du Fonds, par exemple en traitant le courrier entrant et sortant relatif à vos dossiers, en répondant au téléphone

Profil

- Vous êtes en possession d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court (formation de base d'un cycle, p.ex. : graduat, bachelier professionnalisant) de plein exercice ou de promotion sociale.
- A la fin du mois de juin 2023, vous avez moins de 26 ans (condition CPE).



De plus, vous correspondez au profil suivant :

Compétences techniques

- Vous analysez de manière ciblée les données et jugez d'un oeil critique l'information.
- Vous créez et améliorez l'esprit d'équipe en partageant vos avis et vos idées et en contribuant à la résolution de conflits entre collègues.
- Vous accompagnez des clients internes et externes de manière transparente, intègre et objective, en leur fournissant un service personnalisé et vous entretenez des contacts constructifs.
- Vous vous impliquez et démontrez de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et vous assumez la responsabilité de la qualité des actions entreprises.

Compétences comportementales

- Communication écrite et orale : Vous rédigez de manière structurée et sans fautes et vous vous exprimez oralement de manière claire et précise

Une bonne motivation est également importante et comptera double dans l'évaluation finale (X2)

Expérience demandée

- Pas d'expérience exigée

Atouts

- Vous travaillez dans un environnement bilingue. La connaissance du néerlandais est donc un atout.

Employeur

Plusieurs fonctions temporaires sont vacantes au sein du Fonds des Accidents Médicaux de l'Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI).

Le Fonds a pour mission d'organiser l'indemnisation des victimes de dommages résultant de soins de santé : [Loi du 31 mars 2010 créant le FAM – « Loi relative à l'indemnisation des dommages résultant de soins de santé »](#).

Le Fonds a également pour mission de :



- émettre, à la demande du ministre ou d'initiative, des avis sur toute question concernant la prévention ou la réparation des dommages résultant de soins de santé;
- établir des statistiques sur les indemnisations accordées en vertu des dispositions de la présente loi;
- établir un rapport annuel d'activité, qui est remis au ministre, aux Chambres législatives et à la Commission fédérale Droits du patient". Ce rapport contient l'analyse des données statistiques et financières, des recommandations pour prévenir les dommages résultants de soins de santé, une présentation et un commentaire des avis que le Fonds estime devoir émettre. Ce rapport ne contient aucune donnée à caractère personnel.

L'INAMI est un acteur-clé de la sécurité sociale. Il remplit une double mission :

- Nous veillons à ce que chaque assuré social, quelle que soit sa situation, ait effectivement accès aux soins de santé de qualité qui sont nécessaires (accessibilité) et obtienne un remboursement. Ces soins de santé doivent être efficaces et dispensés aux tarifs convenus (sécurité tarifaire).
- Nous veillons à ce que les assurés sociaux, travailleurs salariés et indépendants, reçoivent un revenu de remplacement adéquat en cas d'incapacité de travail ou de maternité/paternité. Nous garantissons que de réelles opportunités de réinsertion au terme de l'incapacité de travail leur soient offertes.

L'INAMI est également impliqué dans le Redesign des administrations liées aux soins de santé et, dans ce cadre, rejoindra en mars 2021 le Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement et l'Agence fédérale des médicaments dans un tout nouveau bâtiment –le Galilée – qui sera situé près du Botanique, dans le centre de Bruxelles.

Pour plus d'informations sur l'INAMI, veuillez consulter le site Internet de l'INAMI.

Offre

Vous avez l'opportunité de renforcer vos compétences et mieux connaître vos forces et intérêts. Vous pouvez de cette façon construire votre expérience professionnelle.

Nous vous proposons un contrat CDD de 2 ans (avec évaluation annuelle positive).

Travailler à l'INAMI signifie :

- L'opportunité de contribuer de manière considérable à la vie sociétale
- La possibilité d'évoluer dans un environnement de travail mettant l'accent sur le développement des compétences, l'égalité des chances et la diversité
- De nombreuses possibilités de formations (à suivre durant les heures de travail)



- Un équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée grâce aux horaires de travail variables, à la possibilité de télétravailler et de récupérer les heures supplémentaires
- 26 jours de vacances annuelles et fermeture entre Noël et Nouvel an
- Un accès aisé via les transports en commun (en mars 2021, les locaux de l'INAMI seront transférés dans le bâtiment Galilée, près de Bruxelles-Nord)
- Un restaurant d'entreprise avec une offre saine, durable et délicieuse à prix démocratiques

Package salarial

- Un salaire basé sur le marché selon les échelles de salaires fédérales (voir [Fedweb](#))
- La possibilité de valoriser votre ancienneté utile pour la fonction
- La gratuité des transports en commun pour le trajet domicile-lieu de travail
- La possibilité de recevoir une prime pour les déplacements à vélo
- La possibilité de souscrire à une assurance hospitalisation avantageuse
- La possibilité de bénéficier d'une allocation de bilinguisme
- Des avantages et offres avantageuses grâce à BenefitsatWork
- Divers avantages sociaux (via le service social)

Procédure de sélection

Entretien + Préparation : 2h

L'entretien se déroule en présentiel (à l'INAMI) et évalue si vos compétences comportementales et techniques (voir rubrique 'Compétences') répondent aux exigences du poste. Vous serez également questionné sur votre motivation, votre intérêt et vos affinités avec le domaine.

L'épreuve orale sera précédée par une analyse de cas. Vous recevrez le temps nécessaire pour préparer ce cas. Il fera l'objet d'une discussion durant l'interview.

Afin de vous préparer à ce cas pratique, vous pouvez déjà prendre connaissance de la loi du 31 mars 2010 – « Loi relative à l'indemnisation des dommages résultant de soins de santé ».

Disponible sur le moniteur belge, cette loi vous sera utile pour la résolution du cas pratique.



Besoin de plus d'information sur le poste ?

Vous pouvez contacter via e-mail: Alain.Rohner@riziv-inami.fgov.be

Contact: Alain Rohner

Comment postuler?

Via e-mail: HRTalent@riziv-inami.fgov.be **ET** loic.hotermans@riziv-inami.fgov.be

Contact: Loïc Hotermans

Envoyez votre CV et lettre de motivation

Indiquez comme référence: Sélection - Gestionnaire de dossiers pour l'INAMI - CPE